
Accès au compacteur : depuis l'arrière du hangar de la déchetterie communale, 24h/24h*

(*sauf durant env. 2h lorsque l'Ecopresse doit être vidée)

Comment procéder pour déposer vos poubelles ?

- 1** Mettre la carte dans la fente -> la porte du bac s'ouvre pour autant que le crédit de votre carte soit positif (min. fr. 3.-, sinon la porte du bac ne s'ouvre pas)
- 2** Poser votre/vos poubelles dans le bac. En une seule charge vous pouvez mettre des sacs poubelles d'une contenance de 3x35l ou 2x110l ou 2x35l+1x110l. Petites quantités (1 seul sac) sont à placer le plus possible au milieu du bac !
- 3** Quand vous avez terminé de charger le bac, confirmer en pressant le bouton « Start ». -> La porte se ferme, le contenu du bac est pesé, et le montant correspondant au poids de vos déchets est automatiquement déduit du crédit de votre carte. Le solde disponible s'affiche.

IMPORTANT :

- L'utilisateur qui bloque la machine par négligence paye l'intervention technique.
- Rechargez la carte du montant que vous souhaitez (min. fr. 20.-) au bureau communal durant les heures d'ouvertures habituelles. Horaire sous www.billens-hennens.ch
- Ne pas exposer la carte à de trop fortes chaleurs (p.ex. en la posant derrière le pare-brise)
- Votre carte est munie d'une puce électronique non visible. Eviter tout contact avec un aimant !
- Protégez votre carte de la détérioration (peut se casser dans une poche, les coins peuvent s'abîmer et ne plus pouvoir entrer dans la fente de l'automate etc.)
- Fr. 25.- en cas de remplacement de la carte
- Ne pas mettre de gros polystyrène expansée/sagex ni de matériel genre laine de pierre ou laine de verre, cartons en vrac etc. car ces matières bloquent le piston de la machine.
- Les déchets doivent impérativement être mis dans un sac. Ce sac doit être BIEN fermé.
- Ne pas mettre de produits inflammables !
- Ne pas mettre de piles (risque d'incendie) !
- Signaler immédiatement la perte de votre carte soit à la responsable du dicastère, soit au bureau communal

Pour plus d'informations → www.billens-hennens.ch

(Horaire/Taxes/Gestion/Encombrants/Guide du tri/Pourquoi et comment trier/Cendres de cheminées/Compostage/Service de prise-en-charge à domicile)
